



Projet Pédagogique Toussaint 2024
Accueil de Loisirs élémentaire D'Amfreville la Mi Voie « LACOSTE »
Tél : 02.35.23.45.25 Portable : 06.98.35.39.70



Directeur : Melvin Coutant

Mairie d'Amfreville la Mi Voie
Place du Général de Gaulle – B.P 5 – 76920 AMFREVILLE LA MI VOIE –
Tel : 02.32.98.90.35 - Mail : mairie@amfreville-la-mivoie.fr

Sommaire Projet pédagogique

I. L'ORGANISATEUR

- 1.Présentation de l'organisateur (1)
- 2.Habilitation de la structure (2)

II. DESCRIPTION DE L'ACCUEIL

- 1.Lieu/Date/Horaires (3)
- 2.La structure d'accueil (4-13)
- 3.L'équipe d'animation (14)
- 4.Les moyens matériels et financiers (15)

III. LE PUBLIC

- 1.Tranche d'âge (16)
- 2.Pédagogies mises en place (17-18)
- 3.Situation de handicap (19)
- 4.Accueil moins de 6 ans (20)
- 5.Les valeurs de la structure Lacoste (21)
- 6.Les intentions éducatives de l'organisateur (22)
- 7.Les objectifs de la vie quotidienne (23-24-25)

IV. DEROULEMENT

- 1.Journée Type (26)
- 2.Notre accueil (27)
3. Projet / Planning (28)
- 4.Sorties / Prestations(29)
5. Repas (30)
- 6.Pauses animateurs (31)

V. ROLES ET MISSIONS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- 1.Le Directeur (32)
- 2.L'animateur (33-34)
- 3.Les outils d'évaluations
 - de l'animateur (35)
 - du directeur (36)
 - du projet pédagogique (37)

VI. SECURITE

1. Dans les Locaux (38)

2. Plan Vigipirate (38)

3. Règles Sanitaire (38)

3. Les Sorties (38)

4. Plan Canicule (38)

VII. REGLES DE BONS FONCTIONNEMENT

1. Alcool/Drogue (39)

2. Cigarettes (39)

3. Nourriture (39)

4. Médicament (39)

5. Fiche de renseignement (39)

6. Affaires personnelles (39)

7. Téléphone portable (40)

8. Tenue vestimentaire (40)

9. Brimades (40)

10. Règles de vie « Conseil des Jeunes » (41-42)

VIII. ACTIONS UTILES (43)

IX. BESOINS PHYSIOLOGIQUE (44)

Introduction.

Le bon déroulement d'un accueil selon Janusz Korczak repose sur l'idée qu'**il faut pleinement comprendre les enfants, qu'il faut pénétrer dans leur monde et saisir leur psychologie**, mais qu'il faut avant tout et surtout les respecter et les aimer, c'est-à-dire les traiter en fait *comme des partenaires et des amis*.

Voilà notre ligne conductrice.

I. L'ORGANISATEUR

1. Présentation de l'organisateur

Dénomination : COMMUNE D'AMFREVILLE LA MIVOIE

Adresse : PLACE DU GENERAL DE GAULLE
76920 AMFREVILLE LA MIVOIE

Téléphone : Mairie d'Amfreville La Mi Voie / 02.32.98.90.35



2. Habilitation de la structure

Effectif prévisionnel des mineurs accueillis (Maximum par jour)

Total = 106 enfants allant de 6 ans à 14 ans peuvent être accueillis au sein de la structure.

Effectif des animateurs

Total = 12 animateurs peuvent être recrutés sur l'accueil de loisirs afin de pouvoir respecter les taux d'encadrement : (1 animateur pour 12 enfants âgés de plus de 6 ans).

Prérequis : Afin de respecter les normes d'encadrement d'un ACM (Accueil collectif de mineurs)

La structure se doit de compter parmi son effectif d'animateurs au moins :

- 50 % de titulaires du BAFA ou d'un diplôme équivalent
- 30 % de stagiaires BAFA ou diplôme équivalent
- 20 % de personnes non qualifiées

Soit : Qualifiés = 4 Stagiaires = 3 Sans
qualifications = 1

(Le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement des accueils de loisirs accueillant moins de 50 mineurs*).

II. DESCRIPTION DE L'ACCUEIL

1. Lieu, dates et horaires

L'accueil de loisirs se situe à cinq kilomètres de Rouen, dans un parc appelé le Parc Lacoste. Celui-ci est entouré par une forêt, ce qui offre un cadre idéal pour évoluer avec des jeunes. Durant l'année, l'accueil de loisirs prête ses locaux à l'Éducation Nationale, deux classes y fonctionnent.

L'accueil de loisirs s'adresse à tous les enfants allant de 6 ans à 14 ans issus de milieux divers. Il doit permettre aux enfants dont les parents travaillent ou qui ne peuvent pas partir en vacances, de participer à des activités de loisirs et d'éducation.

Adresse : Parc Lacoste rue Gerard Philippe 76920 Amfreville La Mi Voie.



Périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs « Lacoste »

V = Ouvert X = Fermé

•Toussaint = V •Noel = X •Février = V •Avril = V •Juillet = V •Août = V

Samedi 12 Octobre 2024 et samedi 19 Octobre 2024 : Réunions de préparations.

Lundi 21 octobre 2024 : Commencement de la session.

Accueil des enfants : 9H00 - 9H15 arrivés des enfants sur le lieu d'accueil.

Départ des enfants : 17H00 – 17H15 au même endroit qu'à l'arrivée.

Temps de régulation, bilan, préparation journée suivante : 17H30 – 18H00

Judi 31 Octobre 2024 : Dernier jour de la session (enfant).

Samedi 2 Novembre 2024 : Réunion évaluation, bilan, rangement structure (équipe)

Lieu d'accueil des parents et jeunes



Acheminement



vers l'accueil de loisirs.



Le cadre et la structure.



La salle de restauration collective.



La cour du bas.

2. La structure d'accueil



LA BASE DES MEROVINGIENS...



LA BASE DES CAROLINGIENS...



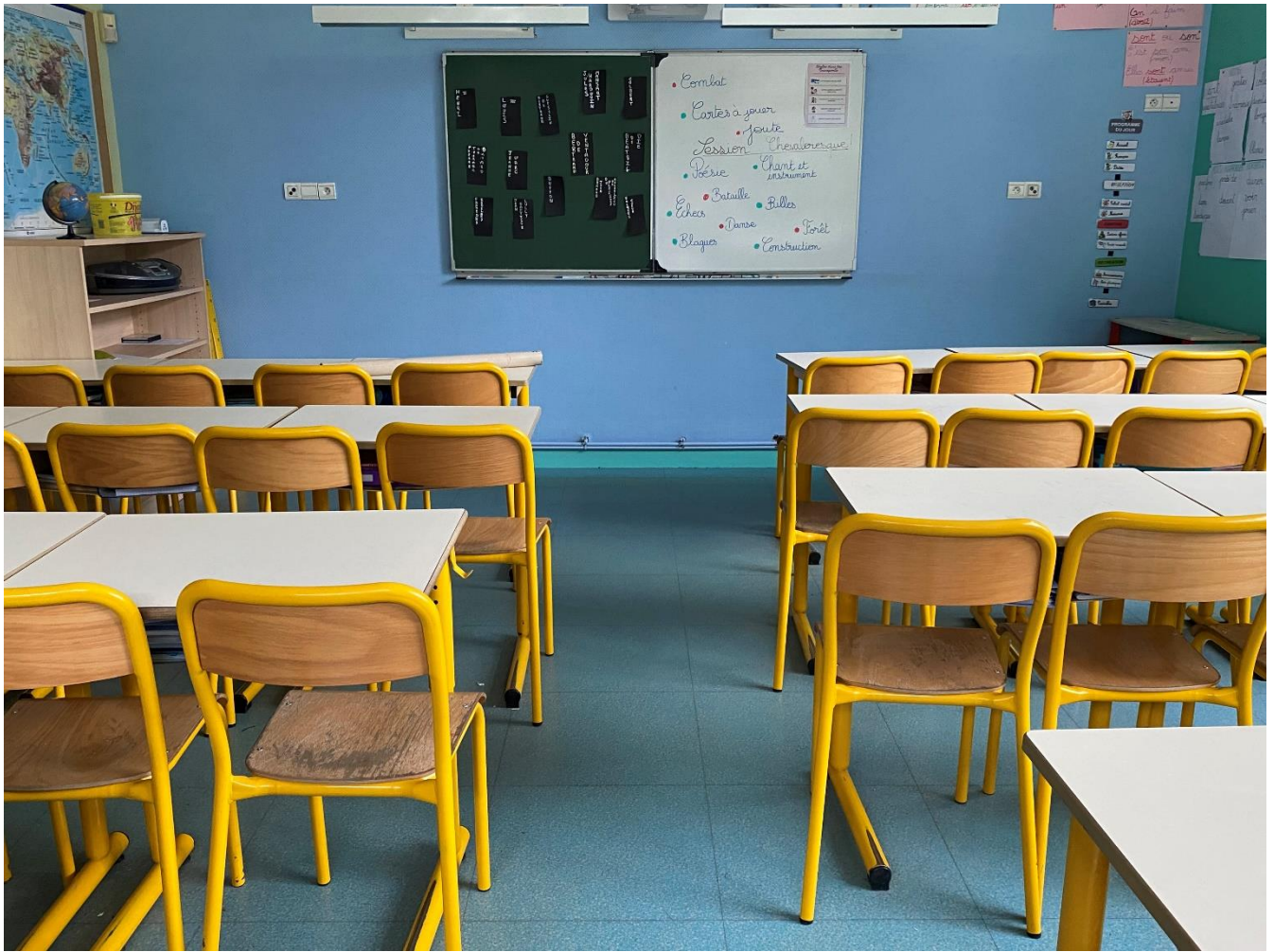
LA BASE DES ROBERTIENS...



LA BASE DES CAPETIENS...



Autour des échecs pour en découdre



La démocratie commence au conseil des jeunes

3. L'équipe d'animation.

MELVIN COUTANT. DIRECTEUR BPJEPS – BAFA - SST	« Je suis, tu es, elle est, nous sommes, vous êtes, ils sont IMPORTANTS . »
JULIE DJE. ANIMATRICE BAFA	« Les enfants ne sont pas des vases que l'on remplit mais des feux qu'on ALLUME . »
ANTONIN BREBION. ANIMATEUR NON-DIPLOMÉ	« L'enfant est un prince de l' ÉVEIL . »
YENIS BELAGHA ANIMATEUR BAFA – PSC1	« C'est plus facile de construire un enfant SOLIDE que de réparer un adulte brisé. »
YOUNES KOUO ANIMATEUR BAFA	« La connaissance, c'est le savoir qui nous fait GRANDIR . »
DEVON BENARD BÉNÉVOLE	« Tous les enfants ont du GÉNIE , le tout c'est de le faire apparaître. »
SANA SAID PROJET TOPE-LÀ	« Les gens faibles se vengent. Les gens FORTS pardonnent. Les gens INTELLIGENTS ignorent. »

4. Les moyens matériels et financiers.

MATÉRIELS	FINANCIERS
<ul style="list-style-type: none">-1 minibus (9 places) pouvant transporter les pique-niques réfrigérés-Une régie avec du matériel manuel, sportif, vidéos/conssoles...-La structure d'accueil possédant 3 bâtiments, divisés en 5 lieux-La salle des sports Robert Talbot (les mardis et jeudi)	<ul style="list-style-type: none">-Prestations : 2500 €-Alimentation : 300 €-Fournitures : 275 €-Pharmacie : 50 €-Carburant : 90 €

Pour se donner les moyens d'y arriver, autant faut-il en avoir les moyens...

III. LE PUBLIC

1. *Tranche d'âge*

L'accueil de loisirs élémentaire « Lacoste » peut accueillir des jeunes allant de 6 à 14ans. Dans le cadre du code de l'action sociale et des familles, l'accueil peut aussi compter jusqu'à 10 enfants de 5 ans.

Chaque tranche d'âge a des besoins bien spécifique. L'équipe d'animation est alors formée sur les besoins de chaque tranche d'âge respectives en amont de la session durant les réunions de préparation. Afin de garantir un accueil de qualité, divers outils pédagogiques sont mis à disposition à travers le projet d'animation. Cela va nous permettre de varier les méthodes de transmission d'une activité...

Age 5/12 ans

- apprentissages fondamentaux
- acquisition du discernement
- socialisation intensive
- création de relations extérieures
- développement d'un esprit logique

Après 12 ans

- changements corporels avec effet anxiogène
 - phase d'idéalisme et d'utopie
 - opposition aux valeurs
 - revit les soucis de l'enfance
- phase de valorisation auprès des autres et prise de risque

**« L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant, mais l'homme qui ne joue pas
a perdu à jamais l'enfant qui vivait en lui ! »**

Pablo Neruda

2. Pédagogies mises en place

Laisser jouer : Un ou plusieurs enfants commencent spontanément un jeu. Ils s'organisent et jouent seuls, sans avoir besoin d'un animateur. Ce dernier, après en avoir fait le constat, n'intervient pas. Mais sa présence est cependant utile à proximité pour garantir la sécurité ou relancer une activité en perte de vitesse.

Faire jouer : L'animateur remplit le rôle de meneur de jeu : c'est lui qui définit le but du jeu, en fixe les règles et l'organise. Mais, même dans ce cas, on n'oubliera pas que le but de l'animateur n'est pas d'imposer ses préférences personnelles, mais de proposer aux enfants l'aide nécessaire à la réalisation d'un projet commun. Le groupe va se forger une histoire à partir de cette activité collective.

Donner à jouer : L'animateur prévoit un créneau horaire et aménage un espace, rassemble du matériel (jeux de société, ballons, raquettes...), propose des situations... Mais il n'impose rien. Cette attitude repose sur la confiance dans les possibilités des participants à développer leur activité à partir des éléments proposés par l'animateur. Pour certains jeux, l'objectif est aussi d'amener rapidement le groupe à pouvoir s'organiser sans l'intervention de l'animateur.

Jouer avec : L'animateur devient un participant comme les autres, partenaire de l'activité. Son rôle évolue selon les règles communes à tous. Bien sûr il devra être très attentif à ce que sa présence ne fausse pas le déroulement du jeu. Cependant, il peut influencer sur le moral de son groupe, aider à l'apprentissage d'une technique et favoriser la participation des enfants les plus faibles.

▮ La relation éducative

Tantôt les termes animateurs et éducateurs, tantôt l'expression « meneur de jeu ». Le meneur de jeu peut être un des enfants du groupe et aussi souvent que ce sera possible, ce sera préférable. Les enfants jouent entre eux et « être meneur de jeu » n'est pas un pouvoir mais un service rendu aux autres, à tour de rôle, pour mieux jouer.

En revanche, animateur, éducateur sont les adultes qui accompagnent le groupe. Leur fonction est de faire réussir les enfants, de leur donner confiance en eux, de valoriser leurs progrès ou leurs performances, et éventuellement, de rappeler la règle si les enfants ne le font pas entre eux.

Les adultes ont également la fonction capitale d'évaluer les risques et d'assurer la sécurité avec bon sens dans le respect absolu des réglementations. Mais en même temps, ils se gardent de surprotéger au point « d'infantiliser » les enfants et leur apprennent à juger par eux-mêmes des risques. Chaque fois qu'un enfant est en mesure de faire quelque chose sans risque, il est préconisé que l'adulte ne le fasse pas à sa place.

▮ Le jeu en liberté

Le jeu est pour l'enfant un mode de vie qui est presque permanent : il peut aussi jouer spontanément, sans que cela ne soit cadré dans un emploi du temps. Ces temps de jeu en liberté ont également leur place dans le développement de l'enfant. Ils lui offrent des occasions tout aussi irremplaçables de communiquer avec les autres, de se mesurer au monde qui l'entoure, d'expérimenter ses futurs rôles d'adulte ou d'endosser des rôles totalement imaginaires. Et aussi de s'amuser, tout simplement.

¶ Pour l'animateur, le jeu est un outil pédagogique.

Le jeu, mené dans les meilleures conditions, vise l'acquisition de compétences nouvelles, favorise l'habileté à s'intégrer dans la société, permet de vaincre certaines formes de résistance...

Parce qu'il oblige à mettre en œuvre des stratégies, des méthodologies, parce qu'il force à expérimenter des formes de communication sortant des habitudes et des conditionnements, parce qu'il conduit à accepter ses erreurs et à prendre l'autre en considération, le jeu est un partenaire précieux pour l'animateur.

Par le biais du jeu, l'adulte crée des situations où l'enfant pourra expérimenter ce que « coopérer » représente concrètement et ce que « faire confiance à l'autre » ouvre comme perspectives. Entre les mains de l'éducateur, le jeu est un outil performant qu'il convient d'adapter à chaque situation, un outil perfectible qui se prépare et s'évalue afin que rien ne soit confié au hasard, et surtout pas la sécurité des enfants.

La « passion du jeu » a conduit à en conclure ceci : « On ne peut jamais tourner la dernière page, le jeu est sans fin, il est toujours à réinventer ».

Pédagogie: Méthode d'enseignement.

Pédagogue: Personne qui a le sens de l'enseignement.

Winnicott « L'évolution par le jeu »

Sutherland « Répondre à toutes les questions des enfants sans jamais les brimer »

Coussinet « Orienter, proposer... »

Montessori « Imposer un environnement préparé »

Claparède « L'important n'est pas que l'enfant fasse ce qu'il veut mais veuille ce qu'il fait »

Dolto « Considérer l'enfant comme des êtres pleins de bons sens et de compréhension »

Dewey « Le maître est un guide, l'élève apprend en agissant »

Decroly « Partir réellement des centres d'intérêts de l'enfant »

Ferrer « Mixité, égalité sociale, autonomie et entraide »

Coutant « L'aménagement sans ménagement »

Il n'y a pas d'enfant difficile. Ce qui est difficile c'est d'être un enfant dans un monde où les personnes sont fatiguées, occupées, sans patience et pressés.

Saint-Exupéry

3. Situation handicap

Différentes formes de handicap :

- Physique Moteur (Déformation de naissance / accident...)
- Sensoriel (Visuel)
- Auditif (Diminution de l'ouïe, ce qui entraîne des difficultés à percevoir un signal sonore)
- Visuel (Lunettes / vue décroissante / aveugle)
- Mentale (Déficience)
- Cognitif (Trouble de l'apprentissage ou intellectuellement précoce)
- Psychique (Troubles émotionnels)
- Phobique (avoir une peur extrême de quelque chose)

Pour accueillir un jeune en situation de handicap, nous devons disposer de moyens sociaux (personnel spécifique dans l'accompagnement d'un jeune en situation de handicap, animaux thérapeutiques...) et de moyens financiers (si la structure n'est pas aux normes d'accessibilités/d'accès). Adaptabilité des locaux selon la Loi Février 2005.

La structure d'accueil de loisirs Lacoste possède et regroupe ces deux moyens spécifiés.

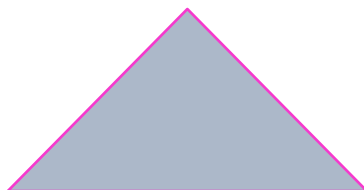
La structure est de plain-pied et une formation est tout à fait réalisable pour l'équipe pédagogique accueillante.

Afin de garantir un accueil de qualité on peut :

- Anticiper ses actions / activités adaptées pour le ou les enfants accueillis en situation particulière
- Sensibiliser l'équipe sur les recommandations à effectuer en cas d'obstacles (crises, etc...)
- Prévoir la vie de groupe afin de favoriser l'intégration de l'individu en question
- Informers les autres (jeunes) sur les réactions, difficultés à prévoir et anticiper les démarches
- Favoriser l'épanouissement de l'individu avec des outils adaptés, valoriser ses compétences
- Offrir un cadre sécurisant et être à l'écoute

Positionnement de l'animateur.

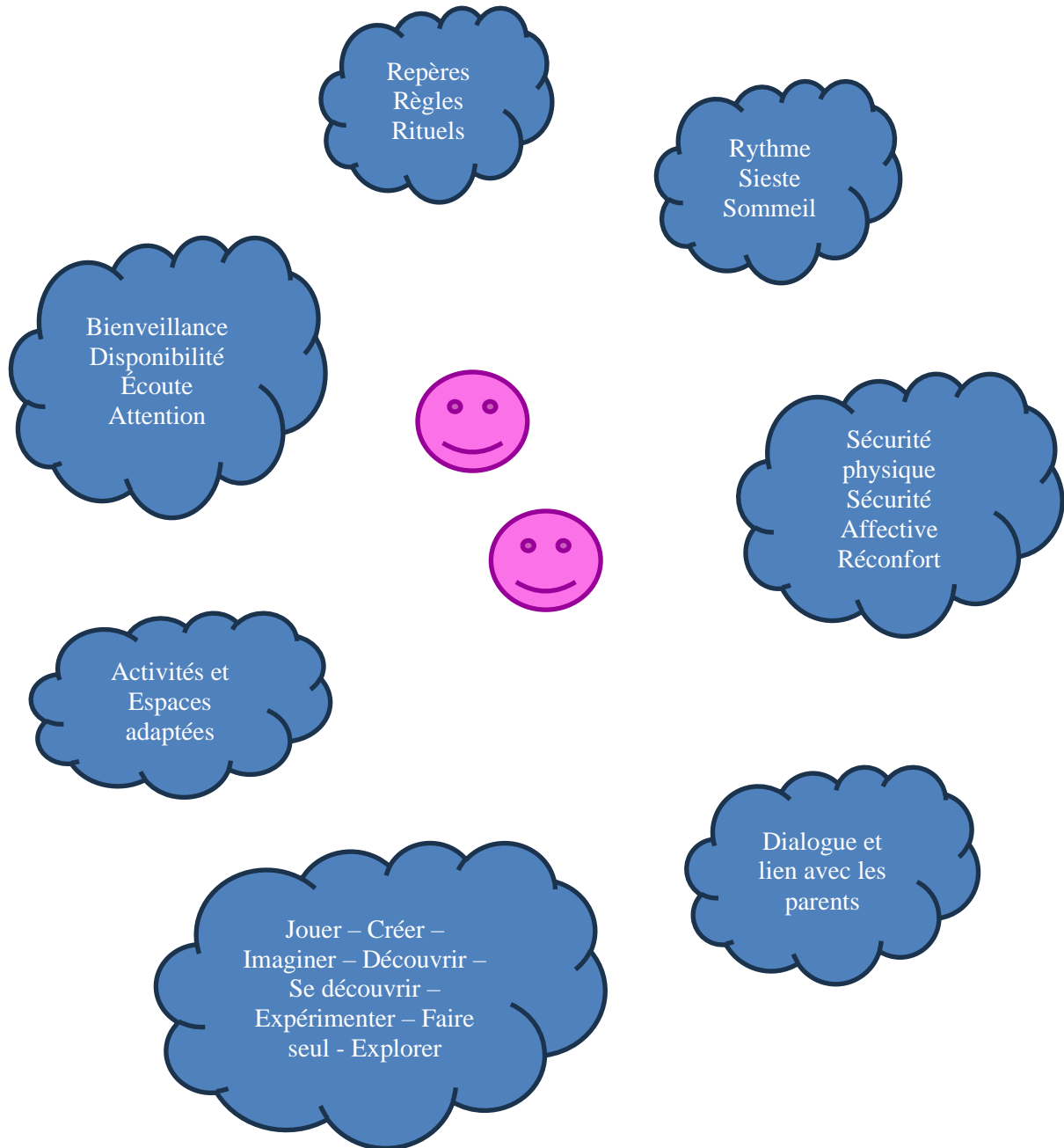
LAISSER FAIRE ?



FAIRE AVEC ?

FAIRE À LA PLACE DE ?

4 Accueil moins de 6 ans



5 Les valeurs de la structure Lacoste.

CONSIDÉRATION / ESTIME

Citation :

« En chaque enfant, on l'ignore trop, naît et se développe le projet d'être considéré comme une grande personne. Aussi attend-il qu'on ait à son égard le comportement et le respect que l'on a vis-à-vis d'un adulte. Il a raison. »

Définition :

La considération c'est le respect de l'autre. Prêter attention à chacun et répondre un maximum à leur besoins.

En application :

- Connaitre les enfants accueillis en discutant avec eux et en s'informant sur leur centres d'intérêts.
- Répondre aux besoins de tous les enfants en connaissant leur avis respectif.

Ce que cela apporte :

L'enfant considéré va respecter son entourage, il aura également confiance en lui et envers l'équipe d'animation. Cela va permettre d'écarter toute potentielle tension.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE / INVESTISSEMENT

Citation :

« Je suis, tu es, elle est, nous sommes, vous êtes, ils sont importants. »

Définition :

Penser démocratiquement c'est permettre de prendre des décisions communes et de savoir mettre de côté ses envies personnelles. Chaque avis a le même poids, la même importance.

En application :

- Le conseil des jeunes, les votes, les avis sur les activités et les sorties.
- Les jeunes peuvent exprimer leur point de vue sur des situations particulières, qu'elle soit positive ou négative.

Ce que cela apporte :

Personne ne se sentira de côté. De ce fait, le jeune gagnera en assurance sur le plan social en s'exprimant plus facilement en grand groupe.

EMPATHIE / COMPASSION

Citation :

« N'oublie jamais de regarder ci celui qui refuse de marcher n'a pas un clou dans sa chaussure. »

Définition :

L'empathie, c'est la capacité de se mettre à la place de l'autre et de comprendre et respecter ses émotions.

En application :

- Se mettre sur un pied d'égalité vis-à-vis de l'enfant en écoutant sincèrement ses confidences.
- Proposer un accompagnement adapté à chaque enfant, situation...

Ce que cela apporte :

L'enfant va se sentir en confiance en ayant la possibilité de se confier et va pouvoir ainsi profiter pleinement de ses vacances en ayant le cœur léger

6 Les intentions éducatives de l'organisateur

PRÉAMBULE :

L'accueil de loisirs est laïque. La laïcité prend appui sur la reconnaissance du droit à la différence, elle permet la pluralité et accepte l'expression de tous et de chacun.

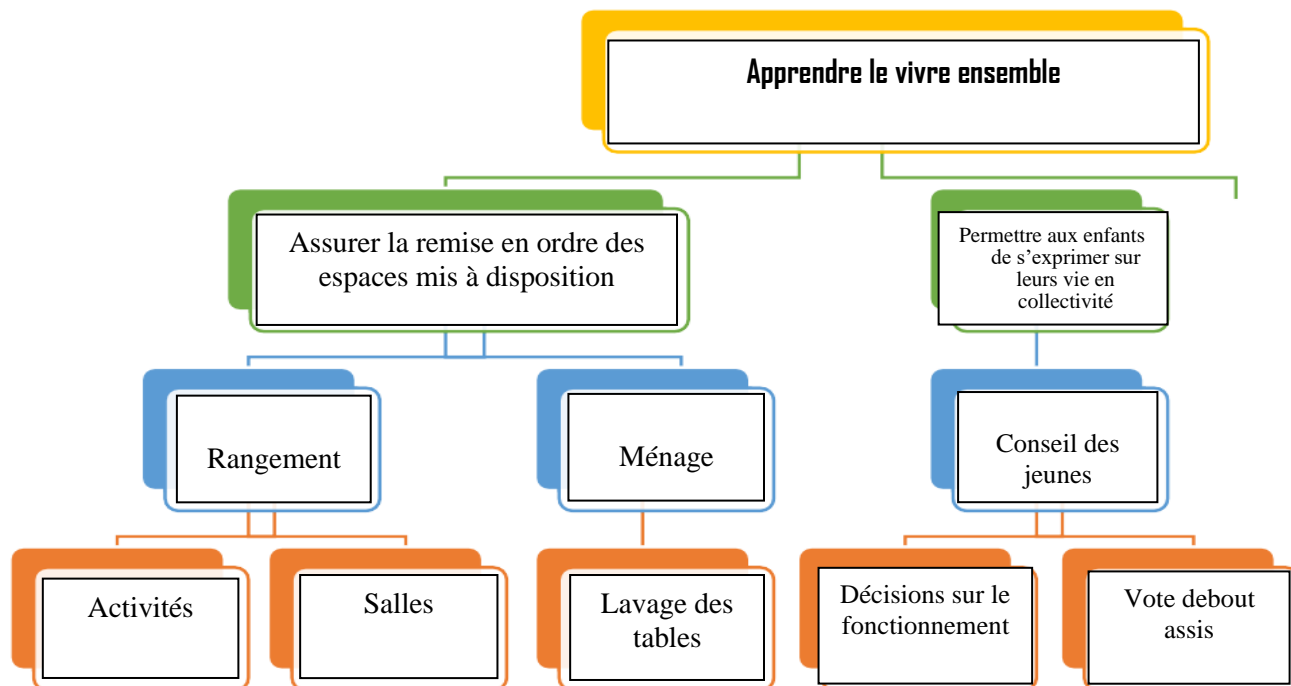
OBJECTIF ÉDUCATIF DE LA VILLE :

L'accueil de loisirs s'adresse à tous les enfants de 6 ans à 14 ans. La vie collective, par sa richesse, contribue à la socialisation de l'enfant. En conséquence il appartient à l'équipe éducative de :

- ➡ **Apprendre le vivre ensemble**
- ➡ **Favoriser l'épanouissement de l'enfant**
- ➡ **Se connecter avec le patrimoine naturel**

- **Structurer la journée afin de respecter le rythme de chaque enfant. (Page 23)**
- **Compléter la formation de l'animateur et le mettre en situation de membre actif d'un projet pédagogique. (Page 30)**

7 Les objectifs (conçut avec l'équipe d'animation en lien avec le PEDT)



Évaluation qualitative ☞ Est-ce devenu un réflexe pour le public de prendre ses propres décisions ?

Critères d'évaluations : Pas acquis / En cours d'acquisition / Totalement acquis

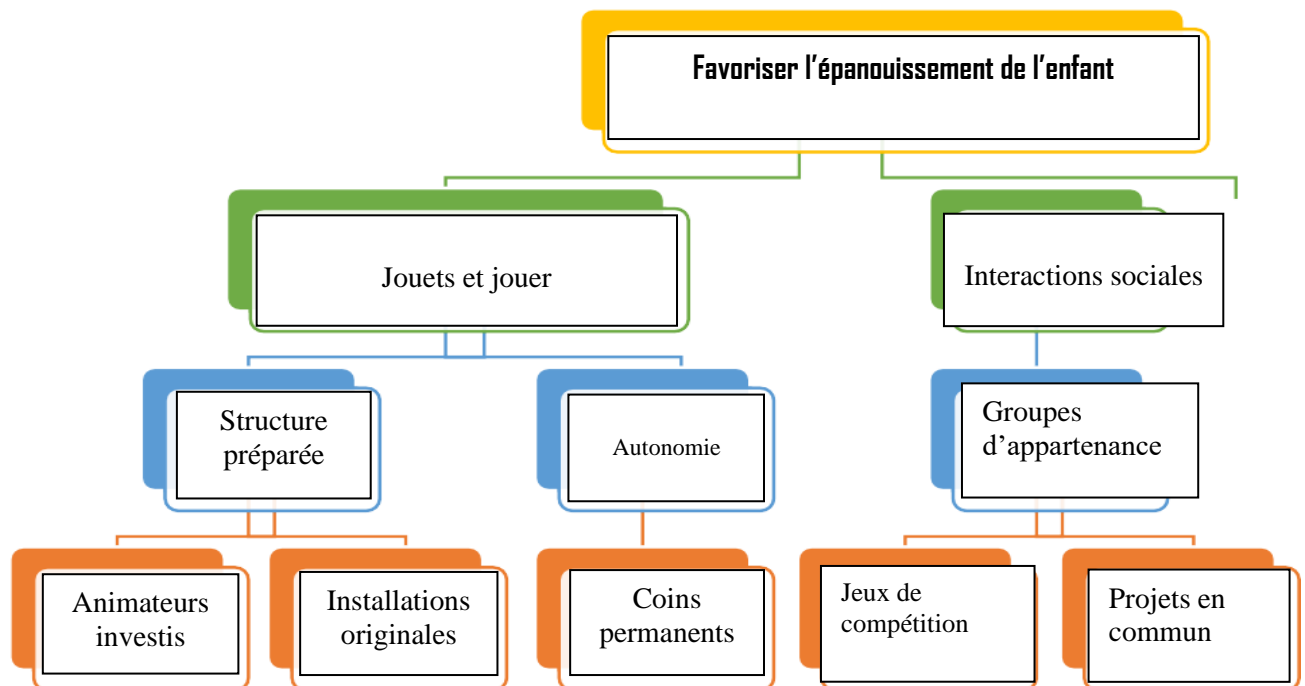
Modalités : Feuille de pointage stabilotées nominativement après réalisation.

Évaluation quantitative ☞ Est-ce-que plus de 50% du public a contribué aux tâches et positionnement ?

Critères d'évaluations : Oui / Non

Modalités : Feuille de pointage stabilotées nominativement après réalisation.

Combien de propositions lors des débats ? /5



Évaluation qualitative ☞ Est-ce que l'enfant s'est épanoui ?

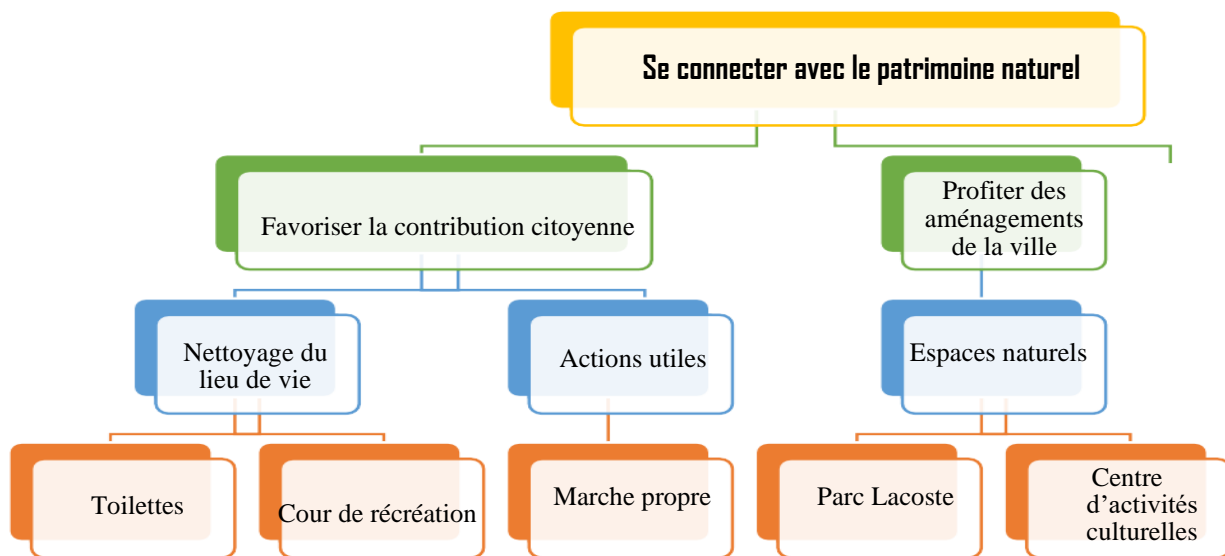
Critères d'évaluations : Bonne journée ?

Modalités : Tableau de satisfaction à double entrée avec code couleur.

Évaluation quantitative ☞ Est-ce que au moins 70% des enfants se sont amusés ?

Critères d'évaluations : Quantités de croix vertes sur la session.

Modalités : Tableau de satisfaction à double entrée.



Évaluation qualitative ☞ L'implication était-elle au rendez-vous ?

Critères d'évaluations : Public attentif ?

Modalités : Quizz lors du conseil.

Évaluation quantitative ↓

Combien d'espaces naturels exploités ? /2

Combien de déchets ramassés en moyenne par jour ? /10

DÉROULEMENT

1. Journée type

08H30 - Arrivée des animateurs / Aménagement des animations / Régulation

09H00 - Accueil des enfants en bas de la structure

09H15 - Collation

09H30 - Récréation

10H00 - Animations « par dynastie »

11H45 / 12H00 - Rangement de la structure / Acheminement vers la cantine

12H00 - 13H00 - Repas

13H15 / 14h15 - Quartier libre par groupe

14H15 / 15h45 - Animation « pour les faveurs du roi »

15H45 / 16H00 - Rangement / Vêtements + Préparation Goûter

16H00 / 16H30 - Goûter / Échange sur la journée

16H30 / 16H55 - Cohésion du directeur

16H55 / 17H00 - Récupération des vêtements / Acheminement vers les parents

17H00 / 17H15 - Départ des enfants

17H15 / 18H00 - Réunion bilan de la journée / Préparation du lendemain



2. Notre accueil

Au sein de l'accueil de loisirs « Lacoste », en amont de l'arrivée des enfants, nous nous assurons dans un premier temps de l'aménagement de notre lieu d'accueil. C'est-à-dire un lieu bien rangé qui donne envie visuellement ou nous écartons tous les dangers potentiels.

Nous veillons également à assurer le respect des besoins physiologiques de notre public : Collation, repas, goûter, accès aux toilettes, eau en libre-service...

À l'accueil de notre public, nous nous employons à dynamiser le groupe en commençant la première journée par un mini-jeu de connaissance et visite des locaux après le conseil. Les jours suivants consisteront à faire profiter d'une demi-heure les enfants d'un temps récréatif dans la cour du bas. Cette démarche vise à laisser émerger les enfants entre eux tout en s'amusant avec nous (l'équipe d'animation).

Dans un deuxième temps, en remontant sur l'accueil, les jeunes sont catégorisés en quatre groupe (total de l'effectif divisé par quatre avec un animateur attiré exclusivement pour cette session). Les Mérovingiens ☞ les Carolingiens ☞ les Robertiens ☞ les Capétiens. Chaque groupe bénéficiera de son matériel « à conquérir » et aménageront leur propre espace privé... L'idée est que chaque dynastie anticipe les « doléances du roi » pour l'après-midi.

L'après-midi, les activités seront tournées autour de différentes représentations d'activités devant le dit « roi de la structure » avec pour objectif, de s'attirer ces faveurs afin d'évoluer « financièrement, matériellement et hiérarchiquement » durant la session.

Après le goûter, les enfants sont mobilisés pour une dernière cohésion « coutumière » mise en place par le directeur avant de retourner vers l'accueil du bas pour repartir avec leurs parents.

*Voici les grandes lignes de notre accueil au sein de la structure Lacoste
durant cette session.*

- **Tout les lundis matin** ☞ Le conseil des jeunes
- **Tout les jeudis après-midi** ☞ Achats de jouets via le système de crédit

3. Projet d'animation / Planning d'activités

THÉMATIQUE : Session CHEVALERESQUE

Une session extraordinaire avec pour but l'acquisition de connaissance sur l'histoire de France sous forme ludique.

EMPLOIS DU TEMPS :

Pierre Terrail de Bayard (combat d'épée)

Henri II (la joute)

Béatrice de Die (poésie)

Bertrand de Ventadour (chant & instrument)

Jules Hardouin Mansart (construction / destruction)

Jeanne D'arc (bataille)

Louis XIV (repas)

Armand Jean du Plessis de Richelieu (billes)

Bertrand du Guesclin (échecs)

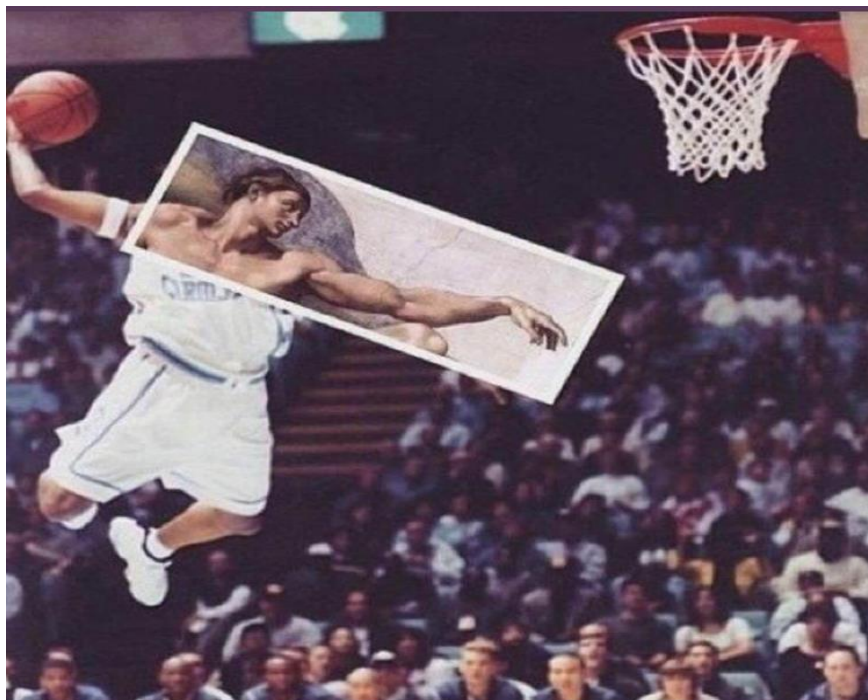
Jacques Cœur (magasin)

François Rabelais (blague)

Colbert (cartes à jouer)

Buffon (forêt)

Jean Baptiste Lully (danse)



4. Sorties & Prestations

CHEVALERESQUEMENT

Escalade avec Pagaie En Seine

Mardi 22 Octobre 2024

Inter centre Salomon and Pépinière + Pique-Nique

Jeudi 24 Octobre 2024 : Salomon en bus = 15 + T2 – Pépinière = 15 + T4

Salomon en Immersion

Mardi 29 Octobre 2024

Le Château de Versailles + Pique-Nique

Mercredi 30 Octobre 2024 : Départ 10h15 en car – Retour à partir de 16h15














5. Les repas





Menus communs siège
Menus du 21/10/2024 au 25/10/2024

MENU

de la semaine

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>Macédoine mayonnaise carottes rapées </p> <p>Sauté de bœuf vif sauce paprika persil</p> <p>Pommes de terre sautées </p> <p>Fromage Blanc Sucré </p> <p>Fruit de saison</p> <p>Gateau + jus</p>	<p>Céleri remoulade Emincé de chou rouge vinaigrette au vinaigre de cidre </p> <p>Nuggets Végétarien</p> <p>Sauce Ratatouille bio </p> <p>Riz </p> <p>Emmental </p> <p>Crème dessert à la vanille </p> <p>Biscuits + sirop</p>	<p>Soupe de légumes variés (carotte, pdt, poireau, chou-fleur, céleri h. verts, petits pois)</p> <p>Parmentier de poulet façon Kebab</p> <p>Camembert </p> <p>Compote de pomme </p> <p>Pain + chocolat</p>	<p>PIQUE NIQUE</p> <p>SANDWICH</p> <p>Thon mayo</p> <p>CHIPS</p> <p>Emmental </p> <p>Fruits</p> <p>gateaux</p>	<p>Saucisson à l'ail* et cornichon</p> <p>Colin d'Alaska pmd pané au riz soufflé</p> <p>Purée de potiron et pommes de terre</p> <p>Saint Nectaire AOP</p> <p>Fruit de saison</p> <p>Gateau + jus</p>









* : plat contenant du porc / Les indications d'allergènes sont disponibles sur l'appli SoHappy
Menus proposés sous réserve de disponibilité des produits


Menus communs siège
Menus du 28/10/2024 au 01/11/2024

MENU

de la semaine

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>Soupe de potiron au fromage fondu vache qui rit </p> <p>VG. SEMOULE SAUCE TAJINE MAROCAIN PCHICHE,RAISIN SEC</p> <p>Coulommiers </p> <p>Fruit de saison</p> <p>Gateau + jus</p>	<p>Emincé d'endives </p> <p>et vinaigrette moutarde</p> <p>Pomelos et sucre</p> <p>Poisson sauce crème Brocolis et P de terre</p> <p>Yaourt nature scuré </p> <p>Génoise roulé aux fruits rouges</p> <p>Fruit de saison</p>	<p>Pique-Nique</p> <p>Sandwich</p> <p>Thon Mayo</p> <p>Chips</p> <p>Emmental </p> <p>Fruit de saison </p> <p>Gâteaux</p>	<p>Carottes rapées et vinaigrette à la ciboulette </p> <p>Jambon porc ou dinde +ketchup et FRITE maison</p> <p>Emmental </p> <p>Compote de pommes et bananes allégée en sucre</p> <p>Glace + biscuit</p>	

* : plat contenant du porc / Les indications d'allergènes sont disponibles sur l'appli SoHappy
Menus proposés sous réserve de disponibilité des produits



6. Pauses animateurs/trices

Quartier libre (surveillé) 13h15 – 14h15 : L'équipe d'animation vise à permettre aux jeunes de vaquer à leur occupation pendant le quartier libre. Ces derniers pourront profiter en autonomie des aménagement leur étant proposés dans la cour du bas, avec bien-sûr un œil bienveillant de la part de l'équipe. Cette dernière peut être amenée à intervenir en cas de litige ou bien tout simplement de pouvoir s'intégrer à un groupe et de profiter avec eux sans rien imposer... **Pendant 1 heure**

En parallèle de ce temps (quartier libre) : Les pauses échelonnées des animateurs.

30 minutes chacun



« Que de temps perdu à gagner du temps ! »

Paul Morand

IV. RÔLES ET MISSIONS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

1. Le Directeur

L'organisateur	Animateurs	Enfants	Parents	Cuisine	Technique	Prestataire
<ul style="list-style-type: none"> •fournir les dossiers administratifs de l'équipe d'animation •déclaration équipe sur TAM •affichages obligatoires •mettre en œuvre les objectifs du PEDT •évaluer les objectifs via des critères conçus avec l'équipe •rendre des comptes au maire et aux élus •vérifier les présences chiffrées (tableau d'heure) pour les facturations •obtenir des bons de commandes •Transmission du projet pédagogique sur le site de la ville. •compte de résultats •cahier de comptabilité à transmettre 	<ul style="list-style-type: none"> •recruter l'équipe d'animation •mettre en place les réunions de préparation •transmettre ses valeurs professionnelles •instaurer un climat de confiance et de cohésion •aménager la structure •organiser des temps de formation (sécurité, transports, jeux, réglementation) •concevoir les objectifs du projet pédagogique •mettre en place des actions pour y répondre, les évaluer •accompagner et évaluer (critique constructive) •valoriser, écouter •mettre à disposition du matériel adapté •veiller au rangement ! •commander du matériel spécifique •être à l'heure pour accueillir son équipe 	<ul style="list-style-type: none"> •accueillir les jeunes •mettre à disposition un cadre sécurisant •assurer la sécurité physique, morale et affective •être à l'écoute •donner du lien avec les règles de vie définies par tous et pour tous •faire respecter les besoins physiologiques des jeunes •mettre à disposition une équipe d'animation qualitative •favoriser l'épanouissement des enfants accueillis •évaluer le projet pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> •enregistrer le numéro des parents •envoi du projet pédagogique par sms •assurer un contact sur la vie de la structure •réceptionner les fiches de renseignements indispensables •être disponible pour maintenir le lien (enfants-animateurs, projets...) •Communiquer le menu cantine, les sorties et horaires •Création d'un groupe famille pour la transmission d'information 	<ul style="list-style-type: none"> •valider le menu proposé •relayer les chiffres des présences pour les commandes de nourriture (repas & goûter) •faire de la cantine un lieu convivial •travailler sur la notion d'anti-gaspillage (jeu du % à faire vivre) •prévenir 10 jours en avance pour un pique-nique 	<ul style="list-style-type: none"> •veiller à ce que l'équipe d'animation et les enfants soient polis à l'égard du personnel technique •s'assurer de faire rendre des locaux propres et décents •communiquer sur les éventuelles formalités •informer sur le matériel dégradé pendant ou en fin de session •rendre le véhicule de fonction intact •faire intervenir le technique sur d'éventuels travaux dans la structure d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> •contact en amont de la session/ pendant pour faire des devis, réservations •assurer le cheminement du public vers la sortie (contact car, ticket de bus, convois à pied, itinéraire...) •faire bonne impression...

Préparation

Sensibilisation

Aménagement

Accueil

Déroulement

Rythme

Ambiance

Fin

Rangement

Analyse

Lors de la transmission d'une activité pour les enfants accueillis, voici les points auxquels les animateurs se réfèrent pour fournir un travail de qualité.

L'enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement.
Célestin Freinet

Réunions

Réunion d'équipe (avant la session)

Afin de bien préparer l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation aura des réunions de préparation pour :

- Les papiers administratifs
- Visite des locaux
- Lecture du projet pédagogique et écriture d'objectifs communs
- Temps de formation et d'échange sur nos expériences
- Apports de nouveaux jeux, nouvelles techniques

Réunions d'équipe (pendant la session)

Ces réunions ont lieu chaque soir (17H30-18H00) pour réguler et préparer le jour suivant.

1 fois par semaine (le jeudi de 18h à 19h00) aura lieu une réunion plus conséquente. Elle permet à l'équipe de se retrouver et d'échanger sur la semaine déroulée et de faire le point. Il y a lors de chacune de ces réunions un temps de parole individuel devant l'ensemble de l'équipe pour partager ses envies/besoins/idées/difficultés... Des temps de formation et de préparation.

Réunions individuelles

Ces réunions permettent de faire un point avec l'animateur/trice, il/elle peut ainsi s'exprimer sur ses difficultés afin que le directeur puisse le/la conseiller et l'aider. Ces réunions ne sont pas prévues au programme sauf pour cas particulier (diplômé, stagiaire et non diplômés), mais elles peuvent très bien en être si le besoin s'en fait sentir...

Réunions suivis stagiaire

Pour un stagiaire BAFA, une réunion par semaine est programmée en ce qui concerne son suivi de parcours.

- Une première, en fin de semaine afin d'évaluer les difficultés rencontrées par le stagiaire et définir des objectifs de progressions.
- La seconde, pendant la semaine suivante afin de mesurer la progression et ou la régression de l'animateur sur son implication professionnelle au sein de la structure...
- Puis la dernière, en fin de session pour faire le bilan à partir des objectifs fixés en commun et procéder à une validation de stage pratique ou non.

« En ne vous préparant pas, vous vous préparez à l'échec. » — Benjamin Franklin

3. Outils d'évaluations

De l'animateur.

Conçue par l'équipe d'animation, pour l'équipe d'animation.

Savoir Faire :

Critères	Haubert	Heaume	Bouclier	Lance	Épée
Fédérateur ?					
Bienveillant ?					
Gestion de groupe ?					
Transmission de bonne humeur ?					
Vigilance ?					
Sécurité ?					
Favorise l'intégration ?					
Attractif ? Intéressent ?					
Ordonné ? Organisé ?					
Empathique ?					
Réactif ? Capacité d'adaptation ?					
Anticipation ?					
Esprit cohésif ?					
Implication ? Gestion du groupe ?					

Haubert : Dans la forme mais pas dans le fond **X**

Heaume : Ce cache derrière un masque **X**

Bouclier : Légèrement sur la défensive **X**

Lance : Ne craint pas d'aller au front **X**

Épée : Conquérant comme notre Guillaume **X**

Évaluer pour évoluer

Savoir Être : Bilan

Par l'équipe ⇒ points fort ⇒ points d'amélioration

Par la direction ⇒ points fort ⇒ points d'amélioration

Outils d'évaluations

Du Directeur.

Conçue par l'équipe d'animation, pour la direction.

Savoir Faire :

Critères	Haubert	Heaume	Bouclier	Lance	Épée
Mettre à l'aise son équipe ?					
Pertinent dans ses directives ?					
Répondre aux besoins de son équipe ?					
Présence sur le terrain ?					
Donne un appui à son équipe ?					
Démonstratif dans le métier ?					
Transmettre des outils ?					
Être à l'écoute ?					
Capacité d'adaptation ?					
Partage ses valeurs ?					
Être transparent ? Communication ?					
Empathique ? Bienveillant ?					
Démocratie participative ?					
Aménagement sans ménagement ?					

Haubert : Dans la forme mais pas dans le fond **X**

Heaume : Ce cache derrière un masque **X**

Bouclier : Trop sur la défensive **X**

Lance : Ne craint pas d'aller au front **X**

Épée : Conquérant comme notre Guillaume **X**

Évaluer pour évoluer

Savoir Être : Bilan

Par l'équipe ⇒ points fort ⇒ points d'amélioration

Évaluation du projet pédagogique

QUOI ?	COMMENT ?
Panneaux d'affichage des parents Session Août 2021	Système de gommettes
Panneaux d'affichage des parents #2 Session Toussaint 2021	Système positionnement de gommettes
Affichage dans les coins des salles Session Août 2022	Positionnement « Stabilo » sur l'organisation de l'accueil avec des demandes proposées
Papiers interactifs parents/enfants Session Toussaint 2022	Évaluation code couleur
Pochette fixé (aimé, pas aimé, aimerais) Session Août 2023	Papiers nominatif écrit, enfouit dans les pochettes
Feuille à gros titre Session Toussaint 2023	Formulation en groupe par écrit
Questionnaire par SMS Session Août 2024	Requête pour la prochaine session à formuler sur le questionnaire à choix multiples
Tableau de positionnement légende (rouge chaud – bleu froid)	Logo à la craie sur l'appréciation de la journée

V. SÉCURITÉ

1. Dans les locaux

- l'aménagement des lieux;
- respecter les besoins physiologiques des enfants accueillis (manger, boire...)
- un point de rassemblement en cas d'incendie et des portes de secours ouvertes et libres d'accès;
- lors des sorties (gilets jaunes, positions stratégiques pour traverser);
- sensibiliser sur les potentiels dangers d'une sortie, d'une activité ou d'un jeu;
- en cas de canicule ou de forte chaleur (casquettes, crème solaire et bouteilles d'eau)
- du matériel adapté à la tranche d'âge abordée;
- faire la distinction entre le bien et le mal au sein d'un groupe;
- ne pas se bagarrer; ne pas s'insulter; ne pas critiquer mais discuter;
- ne pas être dans le jugement;
- avoir un langage adapté;
- être bienveillant dans ses propos;
- verbaliser ses émotions...

2. Plan Vigipirate

L'accès au site sera fermé à tout public extérieur. Les portails seront fermés à clé pour la sécurité de chaque personne sur le site. En cas de venue, nous demanderons d'attendre l'autorisation d'accès au directeur de l'accueil de loisirs.

3. Règles sanitaires

Respect de sa propre hygiène corporelle – Tousser dans son coude – Se laver les mains régulièrement – Propreté des locaux – Rangement sans ménagement - Aérer les pièces régulièrement -

4. Les sorties

Chaque animateur sortant de la structure avec un groupe devra préciser sur un tableau dans le bureau de la direction : Le lieu ; le nombre d'enfants ; le moyen de locomotion et la durée.

5. Plan Canicule

- Maintenir les stores ou volets fermés lorsque la façade est ensoleillée.
- Limiter l'ouverture des fenêtres : le renouvellement de l'air peut être obtenu par une ouverture de courte durée (entre cinq et dix minutes).
- Sensibiliser les parents à la nécessité d'adapter l'habillement des mineurs : prévoir des casquettes et, si nécessaire, de mettre, avant l'arrivée au centre, de la crème solaire.
- Faire boire régulièrement les mineurs et les inviter à mouiller leur peau.
- Être attentif à tout signe de dégradation de la santé (grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, etc.)
- Réduire les activités physiques et supprimer les sorties aux heures les plus chaudes.
- Privilégier les lieux ombragés et/ou rafraichis.
- Éviter l'exposition au soleil. Si toutefois les mineurs sont exposés, même brièvement, il ne faut pas oublier de les protéger (chapeaux, casquettes, crème solaire à indice suffisant).

VI. RÈGLES DE BONS FONCTIONNEMENT

1.

Drogue / Alcool

- Toute consommation de drogue et d'alcool sont formellement interdite dans le cadre de la structure d'accueil de loisirs (Direction/Animateurs/Jeunes).
- Toute personne arrivant au sein de la structure, en état d'alcoolisation ou sous l'emprise de stupéfiants sera automatiquement renvoyée en dehors de l'accueil.

2.

Cigarettes

Aucun jeune ne consomme de cigarette au sein de la structure.
Même consigne pour l'équipe d'animation.

3.

Nourriture

- Aucune nourriture n'est tolérée venant des jeunes dans le lieu d'accueil car si un jeune étant allergique profite de la nourriture ramenée par un camarade, les risques sont présents et le directeur en endossera la responsabilité.

Conclusion : Toute nourriture venant de l'extérieur de la structure est proscrite.

- Il en va de même pour la cantine. Aucun reste ne doit en sortir (par soucis de normes d'hygiène, étouffement etc...).

4.

Médicament

Les jeunes qui ont des médicaments à prendre doivent pour ce faire, avoir une ordonnance du médecin à jour. Ces médicaments seront stockés dans la boîte à pharmacie, au bureau de la direction, fermée sous clé et disponible pour le traiter.

5.

Fiche de Renseignement

Les parents doivent joindre les fiches de renseignements au sujet de leur enfant remplis (autorisation photos ; numéros à appeler ; allergie ; autorisation de rentrer seul / avec qui) avant le début de la session.

6.

Affaires Personnelles

Les affaires personnelles des jeunes sont tolérées dans la structure (jeux de sociétés, jouets).
L'accueil n'est pas responsable des vols et pertes des objets amenés, ils sont sous la responsabilité du jeune.

7.

Téléphone Portable

Les téléphones ne sont pas tolérés dans la structure. Le droit à l'image est au rendez-vous !
Aussi personne ne prendra qui que ce soit en photo ou vidéo sans son autorisation.
(Pas d'affichage sur les réseaux)

8.

Tenue Vestimentaire

Des tenues adaptées et sécuritaires sont souhaitables quant aux animations que nous proposons. Aussi nous déconseillons de venir sur la structure en tong et en claquettes.

9.

Brimades

Des discours pointant du doigt les différences physiques, mentales, etc... Peuvent être d'une part insultante vis-à-vis du jugé mais contraignante psychologiquement quant à son épanouissement personnel... Eviter les préjugés/stéréotypes en se disant qu'un tel ne pourra pas faire ça car il est comme si comme ça, est un discours à exclure hors de nos murs ! Tout le monde a le droit à sa chance et peut contribuer de toutes les manières possibles. Se surélever les uns les autres fera la force de notre session.

Séréotypes

Il s'agit d'idées reçues, d'opinions toutes faites, plus ou moins largement partagées par une population donnée. Les stéréotypes peuvent être positifs, neutres ou négatifs.

Préjugés

Il s'agit d'un jugement sur quelqu'un ou quelque chose formé d'avance à partir d'une expérience personnelle qui vient de notre éducation, de la famille et de l'entourage ou de nos impressions.

C'est une manière d'avoir une opinion lorsque l'on ne connaît pas quelqu'un ou quelque chose : on fait des suppositions à partir de ce que nous savons.

10.

Conseil des Jeunes

Les règles de vie sont définies par l'ensemble de l'équipe pédagogique avec les enfants.
Inspiré de la pédagogie Korczak → « Tribunal des enfants par les enfants »

Art.1 **NE PAS SE BAGARRER**

Art.2 **NE PAS COURIR DANS LES SALLES**

Art.3 **NE PAS DIRE DE GROS MOTS**

Art.4 **NE PAS MONTER SUR LES TABLES ET LES CHAISES**

Art.5 **NE PAS JETER LES JOUETS**

Art.6 **RESPECTER LES ANIMATEURS ET LES JEUNES**

Art.7 **NE PAS DECHIRER LES DESSINS DES AUTRES**

Art.8 **NE PAS EMBETER LES AUTRES**

Art.9 **NE PAS CRIER DANS LA CANTINE**

Art.10 **NE PAS CASSER LES JOUETS ET NE PAS LES VOLER**

Art.11 **NE PAS MARCHER SUR LA ROUTE LORS DES SORTIES**

Art.12 **NE PAS EXCLURE LES GENS**

Art.13 **NE PAS QUITTER LE CENTRE SANS AUTORISATION** (INSOLVABLE)

Art.14 **NE PAS MENTIR**

Art.15 **NE PAS COUPER LA PAROLE**

Art.16 **PAS DE TÉLÉPHONE SAUF PENDANT LE QUARTIER LIBRE**

Art.17 **NE PAS LAISSER « TRAINER » SES AFFAIRES**

Art. 18 **NE PAS PERDRE LE MATÉRIEL DE L'ACCUEIL**

Art. 19 **NE PAS SE LEVER DE TABLE SANS AUTORISATION À LA CANTINE**

Art. 20 **NE PAS ALLER AUX TOILETTES PENDANT LES REPAS**

Légende : **Crédit(s) perdu par infractions commises du règlement conçues par les enfants pour les enfants.**

SUITE →

Art.21 **JOUER**

Art.22 **ALLER AUX TOILETTES**

Art.23 **DEMANDER UN JEU DE SOCIÉTÉ**

Art.24 **POSER DES QUESTIONS**

Art.25 **AIDER LES ANIMATEURS**

Art.26 **JOUER AVEC LES ANIMATEURS**

Art.27 **SE FAIRE DES COPAINS**

Art.28 **SE DÉPLACER LIBREMENT DANS LE CENTRE (EN TANT VOULU)**

Art.29 **DESSINER SUR LES VITRES DU CENTRE AVEC LES POSCAS**

Art.30 **JOUER DEHORS**

Art.31 **PARTAGER**

Art.32 **DÉCORER LE CENTRE**

Art.33 **RIGOLER**

Art.34 **DIRE CE QUE L'ON PENSE**

Art.35 **ETRE SOI MEME**

Art.36 **NE RIEN FAIRE**

Art.37 **RAMENER DES JOUETS DE LA MAISON POUR LA BOITE À DONS**

VII. ACTIONS UTILES

- Meilleurs mangeurs (%)
- Passage d'un coup de balais dans les salles
- Ramasser les déchets dans les cours de l'accueil de loisirs
- Ramener des jouets / des jeux de sociétés / des livres pour la boîte à dons
 - Lavage des tables (déjeuner, repas et activités)
 - Nettoyage du camion en fin de session
 - Rendre un service spécifique à un animateur
- Enlever les pierres et les bâtons sur le chemin du camion / les escaliers
 - Répondre aux doléances du roi

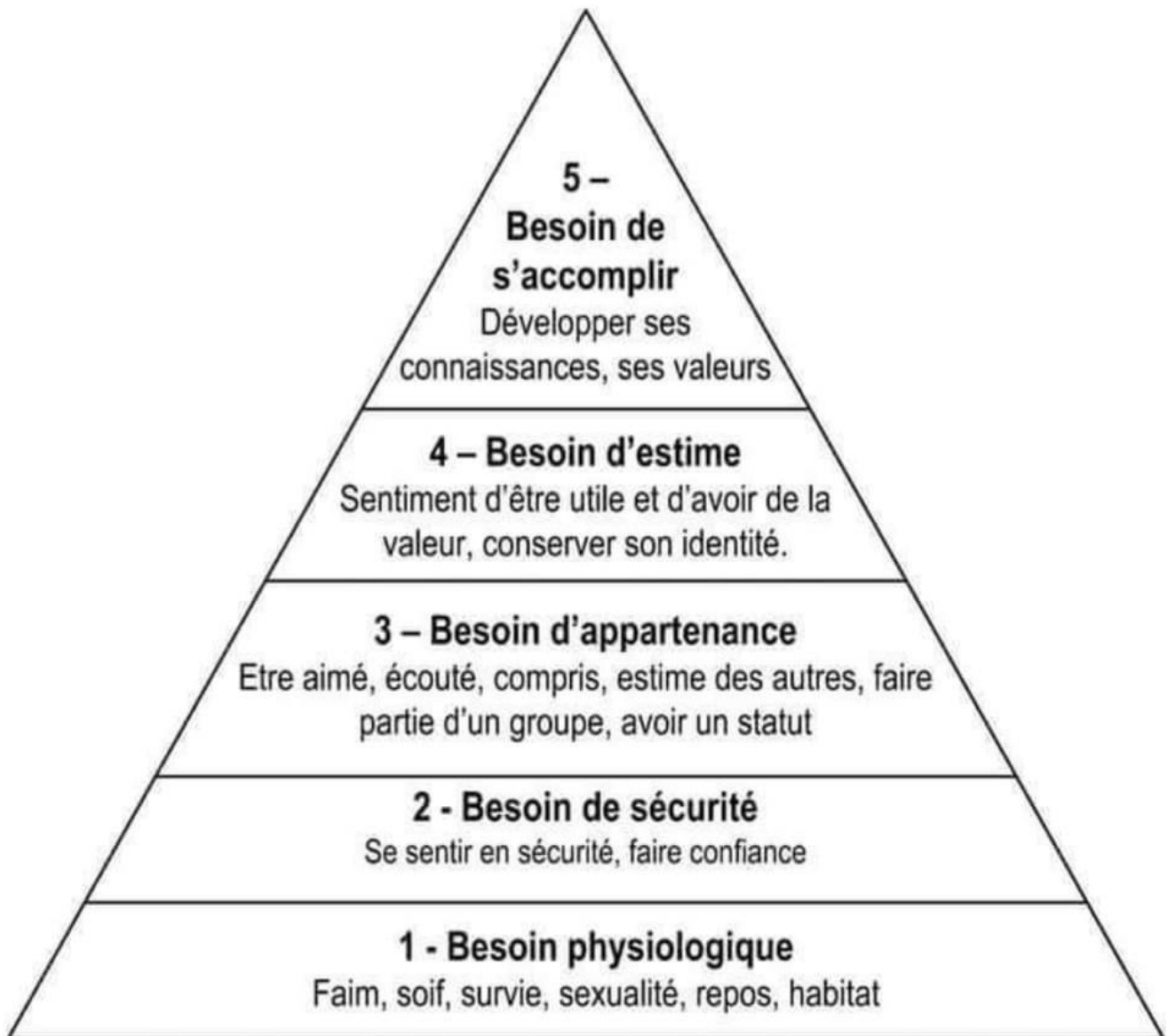
Légende :

: Crédit à l'unité pour investir dans les jouets de la boîte à dons

Nombre de crédits non défini

→ Un jeu / jouet désiré = **Nombre de crédit selon le coût du jouet désiré**

IX BESOINS PHYSIOLOGIQUE



FIN